

Nice, le **3 0 MAI 2024**

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Société SO'EAU
80 chemin de l'Appié 06530PEYMEINADE

RÉCÉPISSÉ DE NOTIFICATION DE CHANGEMENT D'EXPLOITANT

n°17425

Le préfet des Alpes-Maritimes
Chevalier de la Légion d'Honneur

- VU** le code de l'environnement, notamment les articles R.181-47 et R.512-68 ;
VU l'arrêté préfectoral n°12073 du 18 juillet 2001 autorisant la société LYONNAISE DES EAUX à exploiter ses installations situées 80 chemin de l'Appié à Peymeinade ;
VU le rapport de l'inspection de l'environnement référencé 2024_273 du 23 avril 2024 ;

ACCUSE RÉCEPTION

de la déclaration de la société SO'EAU, dont le siège social est situé 327 avenue Marcel Vedrine à Mougins (06250), par laquelle elle porte à notre connaissance que ladite société a succédé à la société LYONNAISE DES EAUX pour l'exploitation de l'installation de production d'eau potable implantée 80 chemin de l'Appié à Peymeinade (06530).

L'exploitant est tenu de se conformer aux prescriptions réglementaires applicables à cette installation, notamment à l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2001.


*Pour le préfet,
Le Secrétaire Général
SG 4522*
Philippe LOOS